

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 5

Rubrik: Manifestations franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a augmenté et s'exprime par des émissions croissantes d'emprunts à court et à long terme; 3^e on note en France, au cours des dernières semaines, une nette reprise des affaires dont le financement implique naturellement des demandes plus considérables sur le marché... »

Les événements économiques franco-suisse vus par la presse des deux pays

Inauguration de la Foire Commerciale de l'Ouest

M. E. Bitterli, Président de la Chambre de Commerce suisse en France, a assisté le 6 avril à Nantes, à l'inauguration de la Foire commerciale de l'Ouest. Sa présence était motivée aussi bien par l'importance de la participation helvétique à la Foire que par celle des liens traditionnels qui unissent l'Ouest de la France à la Suisse.

La cérémonie de l'inauguration fut précédée d'un banquet, présidé par M. P. Brossier, Président de la V^e Région Économique et de la Chambre de Commerce de Nantes. De nombreuses personnalités y prirent part, notamment MM. Leroy, Préfet de la Loire-Inférieure; Bodin, Directeur-Administrateur de la Foire; Pageot, Député de la Loire-Inférieure (Nantes), et Blancho, Député de la Loire-Inférieure (Saint-Nazaire).

M. Bitterli prononça un discours qui trouva un très large écho dans la presse régionale. On se reportera aux journaux suivants : « L'Écho de la Loire », « L'Ouest-Éclair » et le « Populaire » du 7, « Le Phare » des 7, 13 et 15 et le « Journal du Commerce » du 20 avril.

L'importance du marché suisse pour l'économie française

La presse parisienne a publié plusieurs études très intéressantes sur l'importance du marché suisse pour l'économie française. « L'Agence Économique et Financière » du 3 et « Le Temps » du 11 avril publient des statistiques détaillées des échanges franco-suisses.

LES ÉCHOS

du 19 avril écrivent sous le titre « Pour resserrer les liens commerciaux de la France et de la Suisse » :

« Les circonstances actuelles exigent plus que jamais que

nous développons nos relations commerciales avec les pays qui économiquement offrent des débouchés pour notre industrie et notre agriculture. »

« C'est notamment le cas de la Suisse qui répond entièrement à cette situation... »

L'Information

du 20 avril propose la solution suivante :

« ... Le développement des liens économiques entre les deux démocraties, qui irait de pair avec le nouveau rapprochement de leur amitié devant les dangers communs, pourrait être cherché dans un égal accroissement de leurs ventes mutuelles. Cette solution aurait l'avantage d'élargir les ventes suisses en France et de redresser le pourcentage de ces ventes aux achats, sans alourdir la balance commerciale de la France. »

« Nul doute, d'autre part, que les produits helvétiques, dont la qualité et le fini sont universellement estimés, ne trouvent aisément, en France, dans ce cas, une clientèle élargie... »

Le Figaro

du 30 avril a publié dans son supplément économique une étude sur « Le marché suisse et l'économie française ».

« ... Il existe ainsi un déséquilibre dont la Suisse pourrait à juste titre s'émuvoir. Or, parmi les suggestions qui ont été faites en vue de ranimer l'économie française, il en est une dont l'application est facile et qui remédierait à cet état de choses : « acheter français, et acheter à qui nous vendons... » »

la JOURNÉE INDUSTRIELLE

publie sur la même question, un article de M. Henry Peyret :

« ... La thèse suisse est logique... Il est normal que nos voisins réclament un traitement d'égalité réciproque, leur position d'excellents clients, la sympathie que nous inspire leur attitude énergique dans le domaine international, les autorisent à parler de la sorte... Sans bousculer nos habitudes et l'orientation déjà prise par nos courants commerciaux, il doit être possible de réparer certaines injustices et de faire preuve de bonne volonté à l'égard de ceux qui donnent leur confiance à nos industriels et à nos commerçants. »

MANIFESTATIONS FRANCO-SUISSES

La Suisse à la Foire de Lyon en 1939

L'activité a été grande du 11 au 21 mars 1939 à la Foire de Lyon. Les participants ont pu enregistrer les résultats les plus heureux.

Le stand officiel de la Suisse a reçu de nombreux visiteurs, parmi lesquels beaucoup d'acheteurs. Ceux-ci présentaient de longues listes d'articles qu'ils demandaient antérieurement à des pays avec lesquels ils ne veulent plus traiter.

Les textiles et l'outillage ont pu réaliser de bonnes affaires

par suite de ces circonstances, surtout avec l'Amérique du Sud.

Le nombre des acheteurs suisses a également été plus grand qu'en 1938; le nombre des exposants, par contre, n'avait pas varié sensiblement.

La participation officielle de la Suisse consistait en un stand d'une centaine de mètres carrés. La partie industrielle et commerciale avait dû être légèrement réduite pour laisser à l'Exposition nationale suisse de 1939 une place de choix. La partie consacrée au tourisme avait été aménagée par les soins de l'Office national suisse du Tourisme. A la Chambre de

Commerce Suisse en France avait été réservé le soin de présenter la commerce et l'industrie.

Dans ce domaine, on s'est efforcé de tirer parti le mieux possible de la place disponible en montrant quelques échantillons bien choisis de la production suisse : d'une part, la parure féminine (chapeaux, sous-vêtements, broderies, chaussures) et, d'autre part, la petite mécanique et le matériel de bureau.

L'attention du public était attirée par deux grands panneaux qui traduisaient sous une forme imagée des graphiques familiers à nos lecteurs : la consommation moyenne de produits français en Suisse par tête d'habitant comparée à celle des autres clients de la France et, inversement, la consommation moyenne de produits suisses en France par tête d'habitant.

L'aspect général du stand a valu des compliments aux organisateurs. La Section de Lyon de la Chambre de Commerce Suisse en France en reçut notamment, par l'intermédiaire de son Secrétaire, de M. Touzot, Administrateur-Délégué de la Foire, au cours d'une interview à la radio.

Une conférence de M. R. de Traz à Lyon

Au moment où la Foire de Lyon battait son plein, le 18 mars, M. Robert de Traz fit dans cette ville une conférence sur « La Suisse, terre de liberté et de civilisation ».

M. Ed. Herriot, Maire de Lyon, avait bien voulu accepter le patronage de cette importante manifestation littéraire franco-suisse. Dans l'assistance se trouvaient de nombreuses personnalités officielles de la ville et la plus grande partie du corps consulaire.

Comité des Relations internationales intellectuelles et économiques

Cette institution, patronnée par la Chambre de Commerce de Marseille, a pris l'heureuse initiative de recevoir successivement les différents représentants consulaires établis dans la ville.

Le 17 mars, au cours d'une séance présidée par M. E. Rastouin, Président honoraire de la Chambre de Commerce de Marseille, M. Henri Voirier, Vice-Consul de Suisse à Marseille, prononça un discours sur les relations franco-suisses.

Section de Marseille de la C. C. S.

A l'issue du déjeuner qui réunit, le 4 avril, les membres de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France, M. A. Manz, Directeur de l'Office national suisse du Tourisme à Nice, fit une conférence sur l'Exposition nationale suisse de Zurich. Il souligna en termes heureux que cette manifestation serait une belle occasion pour la Suisse de prouver au monde sa vitalité. Son importance au point de vue spirituel est donc capitale. Elle n'est pas moindre vue sous l'angle économique : elle constitue un bilan de l'économie helvétique. En terminant, M. Manz invita les auditeurs à se rendre cet été à Zurich pour trouver sur les bords du lac Léman qui baigne la ville le reflet de l'âme et de l'esprit suisses.

Conférences de M. M. Muller

M. Maurice Muller, ancien Professeur à l'Institut catholique d'Arts et Métiers de Lille, a fait récemment une série de conférences sur la Suisse dans l'Est de la France.

M. Muller est bien connu de nos lecteurs qui se rappellent un article qu'il a écrit dans le numéro de janvier 1939 de la « Revue Économique Franco-Suisse ».

A Troyes, où M. Muller parla le 31 mars, la conférence avait été organisée par M. Ducaroz, Président de l'Union helvétique de la ville. M. Oechslin, Consul de Suisse à Dijon, y assistait. On trouvera un compte rendu de cette manifestation dans la « Tribune de l'Aube et de la Haute-Marne » du 2 et dans le « Petit Troyen » du 5 avril.

Le 20 avril, M. Muller prenait la parole à Metz sous les auspices de la nouvelle Société helvétique et du Syndicat d'Initiative de Metz. « Le Républicain Lorrain », le « Lorrain », le « Messin » du 22 et la « Libre Lorraine » du 25 avril ont informé leurs lecteurs de cette conférence.

Le 21 avril, le conférencier se trouvait à Strasbourg. La réunion fut présidée par M. Weingartner, Vice-Consul de Suisse dans cette ville. On trouvera des commentaires sur la conférence dans « Les Dernières Nouvelles de Strasbourg » du 22, le « Journal d'Alsace et de Lorraine » et les « Neueste Nachrichten » du 23 avril.

Enfin, le 22 avril, M. Muller parla à Mulhouse. Comme dans les autres villes, l'assistance était très nombreuse pour entendre le conférencier décrire les villes les plus intéressantes de la Suisse et ses sites les plus charmants qui étaient reproduits au moyen de projections lumineuses.

L'inauguration de l'Exposition nationale suisse fêtée à Lyon

Le 6 mai, à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition nationale suisse à Zurich, M. Georges Meyer, Consul de Suisse à Lyon, a offert aux représentants de la presse lyonnaise et régionale un déjeuner dans les salons du restaurant Garcin, déjeuner auquel assistaient aussi M. Berthod, Vice-Consul, et le Bureau du Comité de la Section de Lyon de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au dessert, M. Meyer, après avoir rappelé les relations cordiales qui existent entre la France et la Suisse, déclara à tous les Français présents qu'eux-mêmes et tous leurs compatriotes collaboreront au renforcement des liens qui unissent les deux pays en se rendant à Zurich. Ils y trouveront une image vivante de tout ce qui caractérise la vie de la Confédération helvétique.

